Triangle Azur | Université de Genève Université de Lausanne Université de Neuchâtel

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Maîtrise universitaire d'études avancées (MAS) en neuropsychologie

5 mars 2019 – salle M- 2170

P. Zesiger & M. Laganaro

Objectifs

- L'objectif du MAS en neuropsychologie est de proposer **une formation professionnelle approfondie** en neuropsychologie.
- Cette formation aboutit à la délivrance du **diplôme** « Maîtrise universitaire d'études avancées an neuropsychologie » (*Master of Advanced Studies in Neuropsychology*).
- Ce MAS est organisé par la section de psychologie (Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation) de l'Université de Genève (sous l'égide du Triangle Azur).

Objectifs

- Ce MAS est **conçu afin de pouvoir répondre aux exigences de la loi fédérale sur les professions relevant du domaine de la psychologie** (**LPsy**) et, en particulier, aux critères d'accréditation en vue de décerner le titre postgrade fédéral suisse de *spécialiste en neuropsychologie OFSP*.

- Cette formation n'est **actuellement pas accréditée** par l'OFSP, mais la demande d'accréditation est en cours de préparation.

Étendue de la formation postgrade en neuropsychologie (DFI, LPsy, AccredO-LPsy)

- Elle doit être composée des éléments suivants :
  a. **formation théorique :** connaissances et savoir-faire, **500 unités*** au minimum (cours, séminaires, ateliers, apprentissage en ligne, etc.)
  b. **formation pratique :**
     1. ***Pratique clinique en neuropsychologie*** : au moins ***3600 heures*** d'activité clinique neuropsychologique supervisée dans au moins **deux établissements distincts** de soins ambulatoires ou hospitaliers accueillant des personnes présentant **différents troubles ou pathologies** neuropsychologiques pour **diagnostic, traitement** et/ou réadaptation
     2. ***Cas cliniques neuropsychologiques traités personnellement*** : au moins ***180 cas*** *traités personnellement – attestés par le superviseur/la superviseuse,* avec différentes étiologies et *dont au moins* ***10 cas*** *sont documentés de manière exhaustive* (rapports)
     3. ***Supervision*** *:* au moins ***200 unités*** de supervision

*1 unité = 45 min

MAS en neuropsychologie

- Le programme d'études du MAS comprend 2 parties :
  - *Formation théorique*
    - *500 unités de connaissances théoriques et savoir-faire*
  - *Formation pratique*
    - *3600 heures de pratique clinique en neuropsychologie*
    - *180 cas traités personnellement (dont 10 détaillés)*
    - *300 unités de supervision*

- L'université exige que l'ensemble des éléments susmentionnés soient acquis au terme de la formation des candidat.e.s, mais l'université ne propose qu'une partie de ces éléments.

MAS en neuropsychologie

Ce qui est acquis à l'Université de Genève :

- Formation théorique :
  - 500 unités de connaissances théoriques et savoir-faire
- Formation pratique :
  - 50 (sur 300) unités de supervision

Ce qui est de la responsabilité des candidat.e.s :

- Formation pratique :
  - 3600 heures de pratique clinique en neuropsychologie
  - 180 cas traités personnellement (dont 10 détaillés)
  - 250 (sur 300) unités de supervision

Connaissances théoriques et savoir-faire (500 unités)

Acquisition = dispensée par l'Université de Genève

- 500 unités réparties sur **un cycle de trois ans**
- Enseignements donnés en moyenne **deux jours par mois** (un vendredi et un samedi)
- Contenu de la formation théorique séparé en **5 grands modules**

Connaissances théoriques et savoir-faire (500 unités)

Modules généraux [MG]			
MG1	Aspects neurobiologiques : apports des techniques électrophysiologiques et d'imagerie ; éléments de neurologie et de psychopharmacologie ; réseaux cérébraux et plasticité fonctionnelle ; interventions neurobiologiques (stimulation magnétique transcrânienne et stimulation cérébrale intracrânienne)	24 U	
MG2	Aspects neuropsychologiques 1 (évaluation, intervention) : bonnes pratiques et limites de la psychométrie ; évaluation individualisée et plurielle/intégrative ; liens entre neuropsychologie et psychopathologie, ; dimension culturelle de l'évaluation ; établissement de buts d'intervention dans la vie quotidienne ; évaluation de l'efficacité des interventions (cas uniques, approche qualitative)	16 U	
MG3	Aspects neuropsychologiques 2 (entretien, rapport et transmission d'informations, autoréflexion) : gestion de l'entretien anamnestique et de la relation (principes et jeux de rôle) ; entretien motivationnel ; rédaction du rapport et transmission des informations	16 U	
MG4	Formulations de cas intégratives	48 U	
MG5	Réhabilitation psychosociale (facteurs socio-économiques, culturels...) et travail en réseau; soutien aux proches	12 U	
MG6	Systèmes sociaux et sanitaires, connaissances juridiques, assurances	8 U	
MG7	Éthique et déontologie	8 U	
	Total heures modules généraux	**132 U**	

Connaissances théoriques et savoir-faire (500 unités)

Modules spécifiques adultes [MA] : Actualités de la recherche ; outils d'évaluation ; stratégies d'intervention ; présentation de cas			
MA1	Troubles de la mémoire à long terme	24 U	
MA2	Troubles de la mémoire de travail	12 U	
MA3	Troubles du langage écrit	16 U	
MA4	Troubles du langage oral	24 U	
MA5	Troubles gnosiques (4), topographiques (4), héminégligence (8)	16 U	
MA6	Troubles praxiques et activités de la vie quotidienne	12 U	
MA7	Troubles de la cognition sociale	16 U	
MA8	Troubles des fonctions exécutives et de l'attention	24 U	
MA9	Prise en charge des troubles cognitifs sévères	8 U	
MA10	Troubles du comportements et des émotions, sexualité	12 U	
MA11	Évaluation des syndromes de dysconnexion et évaluation neuropsychologique dans la chirurgie de l'épilepsie	8 U	
MA12	Actualités de la recherche / présentations d'articles	24 U	
	Total heures modules adultes	**196 U**	

Connaissances théoriques et savoir-faire (500 unités)

Modules spécifiques enfants [ME] : Actualités de la recherche ; outils d'évaluation ; stratégies d'intervention ; présentation de cas			
ME1	Spécificités de la neuropsychologie de l'enfant	4 U	
ME2	Troubles de la mémoire	20 U	
ME3	Troubles praxiques et gnosiques	8 U	
ME4	Troubles des fonctions exécutives et attentionnelles	16 U	
ME5	Troubles de la cognition sociale et des émotions	8 U	
ME6	Troubles du langage oral	16 U	
ME7	Troubles du langage écrit et du calcul	16 U	
ME8	Actualités de la recherche / présentations d'articles	12 U	
	Total heures modules enfants	**100 U**	

Connaissances théoriques et savoir-faire (500 unités)

Modules spécifiques personnes âgées [MPA] : Actualités de la recherche ; outils d'évaluation ; stratégies d'intervention ; présentation de cas			
MPA1	Évaluation de la personne âgée : spécificités (y compris capacités de discernement)	16 U	
MPA2	Interventions psychologiques et psychosociales chez la personnes âgée : spécificités	16 U	
MPA3	Évaluation et interventions dans les démences sévères / en EMS	16 U	
MPA4	Actualités de la recherche / présentations d'articles	12 U	
	Total heures modules personnes âgées	**60 U**	

Connaissances théoriques et savoir-faire (500 unités)

Modules expertise neuropsychologique [MEX]			
MEX	Objectifs, évaluation et rapport dans l'expertise médico-légale / expertise conduite automobile	16 U	
	Total heures module expertise	**16 U**	

Présence aux cours et absences

- L'OFSP exige que la présence à cette formation soit de 100%.

  → La présence aux cours est donc **OBLIGATOIRE**.

- Toutefois, **en cas de force majeure**, nous autorisons les participant.e.s à s'absenter à condition qu'ils/elles remplissent les conditions suivantes :
  - l'absence est dûment justifiée (seules les raisons impérieuses seront acceptées et elles devront être justifiées auprès du/de la Président.e du Comité Directeur du MAS en neuropsychologie [mettre le coordinateur en copie])
  - le/la participant.e a effectué un travail écrit permettant de confirmer qu'il/elle a bien pris connaissance de toute la matière présentée en son absence.

À noter qu'un maximum de 10% d'absences sur les 3 années d'enseignement est accepté.

3600 heures de pratique clinique en neuropsychologie

<u>Acquisition</u> = de la responsabilité des étudiant.e.s

- « Activité clinique neuropsychologique »
  - ➢ Toute activité clinique autour d'un.e patient.e encadrée par un.e psychologue porteur.euse du titre fédéral ou FSP (ASNP) de spécialiste en neuropsychologie (ou qualifications jugées équivalentes)
    - En présence du/de la patient.e : anamnèse, examen neuropsychologique, restitution des résultats/conclusions, conseil, intervention, travail en réseau
    - En l'absence du/de la patient.e : préparation du bilan, analyse des résultats du bilan, rédaction du rapport, recherche d'informations en lien avec la problématique du/de la patient.e, préparation d'une intervention, participation aux colloques du lieu de pratique, entretiens téléphoniques, travail en réseau

3600 heures de pratique clinique en neuropsychologie

- « Dans au moins 2 établissements distincts »
  - « dans au moins deux structures fonctionnellement indépendantes »
    - Par exemple :
      - (1) le Service de Neurologie des HUG et (2) le Centre Leenaards de la Mémoire du CHUV
      - (1) le Service de Neurologie des HUG et (2) le Service de Neurorééducation des HUG
      - (1) le Centre Leenaards de la Mémoire du CHUV et (2) le Centre de la Mémoire des HUG

1 établissement = au moins 600 h

3600 heures de pratique clinique en neuropsychologie

- « accueillant des personnes présentant différents troubles ou pathologies neuropsychologiques »
  - Acquérir de l'expérience dans **au moins 3** des 5 domaines ci-dessous :
    - Les troubles neuro-développementaux
    - Les lésions cérébrales acquises
    - Les affections somatiques ayant des effets sur le cerveau
    - Le processus de vieillissement problématique
    - Les pathologies psychiatriques ayant un effet sur la cognition et le comportement

1 domaine = au moins 600 h

3600 heures de pratique clinique en neuropsychologie

- « pour diagnostic, traitement et/ou réadaptation »
  - ➢ Acquérir de l'expérience en évaluation ET intervention
    - Au moins 3 sur les 10 cas détaillés à présenter décrivent une intervention neuropsychologique réellement mise en place et réalisée

180 cas traités personnellement (dont 10 documentés de manière exhaustive)

Acquisition = de la responsabilité des candidat.e.s

- Qu'est-ce qui est reconnu comme 1 cas traité personnellement ?
  - ➢ dans un contexte d'évaluation : le.a candidat.e a significativement contribué à toutes les phases de l'évaluation
  - ➢ dans un contexte d'intervention : le.a candidat.e a significativement contribué à la mise en place et à la réalisation de l'intervention, ainsi qu'à l'évaluation des effets de cette intervention

180 cas traités personnellement (dont 10 documentés de manière exhaustive)

- 10 cas documentés de manière exhaustive :
  - ➢ 6 cas à présenter à l'écrit sous forme de rapports détaillés
  - ➢ 1 cas à présenter à l'écrit dans le cadre du mémoire de MAS
  - ➢ 3 cas à présenter à l'oral dans le cadre des sessions annuelles de présentations de cas

  → 1 cas détaillé = (1) présentation du bilan réalisé
  (2) réflexion portant sur bilan réalisé
  (3) présentation des interventions réalisées et/ou qui auraient pu être réalisées

300 unités de supervision

Acquisition = (1) 50 unités = par l'Université de Genève

(2) 250 unités = de la responsabilité des candidat.e.s

- 50 unités fournies par l'Université de Genève
  - ➢ supervision réflexive (en groupe)
- 250 unités de supervision (de la responsabilité des candidat.e.s)

300 unités de supervision

- « supervision » = présentation du dossier d'un.e patient.e + discussion portant sur le dossier du/de la patient.e
  - Distinction supervision interne/supervision externe
    - Au moins 100 unités de supervision interne
  - Distinction supervision individuelle/en groupe
    - Au moins 150 unités de supervision individuelle
  - Distinction supervision en Suisse/à l'étranger
    - Au moins 150 unités de supervision en Suisse

300 unités de supervision

- Qualification des superviseur.se.s
  - « En règle général : titre de psychologue + titre de spécialiste en neuropsychologie OSFP ou FSP (ASNP) + 5 ans de pratique après l'obtention du titre de spécialiste »
    - Au moins 100 unités de supervision par un.e superviseur.se possédant les qualifications susmentionnées

MAS en neuropsychologie

- En général, la formation dure **8 semestres** :
  - 6 semestres (3 années) de formation théorique
  - 8 semestres (4 années) de formation pratique

- Le règlement prévoit que la formation peut être étendue jusqu'à 12 semestres (p. ex., en cas de maladie ou dans le cas où les candidat.e.s auraient besoin de plus de temps pour acquérir les critères de formation pratique)

Évaluation des connaissances

- Dans le cadre des trois années de formation théorique
  - 3 présentations d'articles
  - 3 présentations de cas
  - 1 mémoire
  - 1 examen final

- Au terme des 8 semestres de formation/en vue de l'obtention du titre
  - examen de l'ensemble des documents fournis au cours de la formation (attestations de supervision, tableau des cas, etc.)

Conditions d'admission

- Les candidat.e.s au MAS en neuropsychologie doivent :
  - Être titulaire d'une **maîtrise universitaire en psychologie** ou équivalent
  - Attester d'une **formation de base en neuropsychologie équivalente à 18 ECTS** acquis durant la formation pré-graduée ou après celle-ci
  - Bénéficier d'un **contrat d'engagement pour un stage ou un emploi** en tant que psychologue dans le domaine de la neuropsychologie.
    - 1ère année : avant ou dans les **6 premiers mois** qui suivent le début du MAS
    - 2e et 3e année : avant la fin de l'année académique en cours

Délai d’inscription et frais de formation

Délai d'inscription au plus tard : jeudi 6 juin 2019 à minuit (le cachet de la poste faisant foi). Détails sur le site:

https://www.unige.ch/fapse/lesetudes/mas/neuropsy-clinique/#toc6

Coût de la formation: 20’000 CHF

Possibilité d’échelonnement ou d’allégement des frais sur demande écrite lors de l’admission.

Membres du Comité Directeur

- Pascal Zesiger (Président)
- Anne-Claude Juillerat Van der Linden
- Marina Laganaro
- Thierry Lecerf
- Claire Mayor

Membres de la FPSE

- Anne Bellmann
- Delphine Frochaux

Représentantes du monde professionnel

- Julien Leblond

Coordinateur

Contacts

- Secrétaire du MAS en neuropsychologie : Carole BIGLER
  - E-mail : carole.bigler@unige.ch

- Coordinateur du MAS en neuropsychologie : Julien LEBLOND
  - E-mail : julien.leblond@unige.ch